

**BULLETIN D'INFORMATION**

Date : 22 juin 2021

Objet : Conseil d'administration – Trousse de nomination

Hockey Nouveau-Brunswick est actuellement à la recherche d'un président ou d'une présidente pour son COR 4 (région de Fundy). Conformément au Règlement administratif 3.13, « en cas de vacance au sein du conseil d'administration, pour quelle que raison que ce soit, le directeur général doit, au plus tard dans les 30 jours suivant la vacance, commencer les procédures pour les élections afin de pourvoir ce poste ».

Les élections pour ce poste auront lieu de manière virtuelle, le **mercredi 21 juillet**. Conformément au Règlement administratif 3.1, toutes les nominations au poste de président d'un conseil des opérations régionales (COR) doivent être soumises par écrit et envoyées au directeur général de HNB (njansen@hnb.ca) au plus tard **15 jours avant les élections** (mardi 6 juillet).

Ci-joint, vous trouverez également la trousse de nomination au CA qui peut être utilisée pour proposer la nomination des personnes désireuses de siéger au conseil d'administration de HNB. La trousse indique clairement tous les renseignements qui doivent être inclus ainsi que l'information sur les rôles des présidents des COR.

La personne choisie entrera en fonction après les élections du 21 juillet. Le mandat actuel prendra fin à l'assemblée générale annuelle de Hockey Nouveau-Brunswick, qui devrait avoir lieu le 5 juin 2022. Au terme du mandat, la personne en place a la possibilité de se présenter aux prochaines élections pour pourvoir ce poste.

Cordialement,

Nic Jansen
Directeur général
Hockey Nouveau-Brunswick